Fédération Francophone Belge du Cyclotourisme et du VTT

Mode d'emploi pour l'organisation d'une rando sur route

1. Choix des parcours

Principes généraux :

- Il est souhaitable de proposer plusieurs distances de différents niveaux, de façon à attirer un public aussi diversifié que possible. Nous vous conseillons donc de prévoir une petite distance pour les cyclos plus âgés ou plus jeunes.

- Si vous prévoyez une distance familiale évitez qu'elle soit commune avec les autres, de manière à ne pas effrayer et décourager les débutants.

- Il est conseillé d'emprunter des parcours champêtres, des routes en bon état et d'éviter les routes à forte circulation. Il est également préférable de faire les reconnaissances en vélo, afin de vous rendre compte si les circuits correspondent à votre attente.

2 – Préparation et envoi des dossiers destinés aux communes

En fonction des dispositions/arrêtés provinciaux et/ou communaux en vigueur, les demandes préalables seront transmises aux communes traversées et auprès du S.P.W. « Route et Bâtiment ».

Elles reprendront les données suivantes :

- Le nom du club organisateur, sa forme juridique (a.s.b.l., association de fait), l'adresse de son siège social et la qualité du signataire de la demande.
- Le nom et l'adresse de la personne responsable
- La date de l'organisation et les heures de passage sur la commune
- Une estimation du nombre de participants
- Le(s) lieu(x) choisi(s) pour implanter le(s) poste(s) de ravitaillement
- Indiquez si vous prévoyez la pose d'équipements ou d'installations temporaires : barrières Nadar, équipement de sonorisation, etc…
- Un plan détaillé du parcours

Velo-liberte.be

3 – La promotion

Les clubs organisateurs afficheront les logos de la FFBC sur tous leurs documents, preuve de leur affiliation et de leur engagement sur la qualité de leurs randonnées.
Les logos sont la propriété de la FFBC : seuls les clubs affiliés sont autorisés à afficher ces logos.
Les publications éditées par la FFBC (Cyclo et Passion VTT) ainsi que le site de la fédération sont bien sûr les meilleurs moyens de promouvoir vos activités et ainsi toucher un public bien ciblé.
Ne négligez pas la presse locale, ce qui vous permettra d'approcher des sponsors régionaux.
Les organisateurs veilleront à respecter les différents éléments annoncés dans leur publicité : commodités, qualificatifs de tracé, ...

4 – Balisage du parcours

Il existe trois méthodes de balisage :

1. La plus connue est le fléchage à la peinture au sol (par bombe ou tampon), cette méthode bien que fort pratiquée et parfois tolérée est en principe interdite. Evitez un fléchage surdimensionné, des flèches d'une taille de feuille A4 sont largement suffisante.

2. Le fléchage à la chaux, est sans doute la méthode la plus écologique.
   Cette méthode n'est pas considérée par la loi comme balisage car elle utilise un matériau à base de calcium dilué rapidement par la pluie.
   Elle consiste à faire une trainée à la chaux à l'approche et dans les changements de direction.
   Cette méthode offre l'avantage d'être écologique et rapide si l'on dispose d'un équipement ad-hoc.

3. Le fléchage au poteau est la méthode préconisée par nos instances dirigeantes.
   Elle consiste à fixer à l'aide de colsons des balises sur des poteaux existants ou que vous aurez vous-même préalablement placés.
   Attention, car l'utilisation de certains supports est interdite, il s'agit de:

   - bornes kilométriques,
   - signaux tricolores (feux rouges),
   - feux orange clignotants,

   - bornes indiquant des conduites de gaz, des conduites d'eau, des lignes électriques souterraines, les pylônes électriques,
   - les supports du TEC.

Velo-liberte.be

- Toute surface d'une propriété privée est interdite : mur attenant à la propriété, descente d'eau de pluie mais une tolérance existe pour les piquets de prairie des agriculteurs.
- Les signaux routiers (signalisation routière) sont interdits sur la face avant, et le baliseur ne recou~~r~~rera à la face arrière qu'en cas de nécessité.
- Le balisage sur les poteaux des signaux routiers est toléré dans la mesure où il n'y a aucun autre support dans les environs.

Quel que soit le type de balisage choisi, chaque circuit sera fléché avec pertinence et vous veillerez à avertir suffisamment tôt d'un changement de direction.
Deux flèches avertiront de ce changement (50 et 25 m, en descente 70 et 35 m) et une flèche de rappel après celle-ci (10/15 m).

5– Les infrastructures

Veillez à être en ordre au niveau des assurances. Les domaines suivants doivent être couverts :

- RC responsabilité objective: couvrant les risques d'incendie ou explosion (indemnisation des victimes).
- RC incendie pour les locaux occupés.
- RC exploitation, intoxication alimentaire si vous exploitez une buvette ou si vous assurez un service de restauration (barbecue…)
- Assurance Complémentaire ''aides volontaires non-membres'' de manière à assurer les bénévoles non couverts par la RC membre.

Un minimum de commodités est requis :

- Des toilettes propres ;
- Des douches chaudes et propres (obligatoires pour les BCCB et vivement conseillé pour les BàD)
- Un après-bike avec petite restauration, des boissons chaudes et fraîches.
  Toutes ces commodités doivent être visibles ou clairement signalées.
  L'ambiance là aussi est importante et fera «tourner» le bar. (projection de photos, musique etc...)

Recommandations :

- Nommer un responsable qui, au fil de la journée, veille à la bonne utilisation de ces commodités afin qu'elles fonctionnent sur l'ensemble de la manifestation.
- Ne pas négliger les petits détails : mettre une raclette dans la zone des douches, veiller ce qu'il y ait du papier en suffisance dans les toilettes…

6– L'accueil

- Un fléchage d'approche renseignant le lieu de l'organisation. Celui-ci se fera en respect des règles édictées au point 4.3 et sera clair et soigné.
- Avoir des possibilités de parking voiture proches du lieu d'inscription. L'organisateur mettra éventuellement en place un système de guide au cas où cela serait nécessaire (affluence importante, parking un peu éloigné, plusieurs parkings, partie des parkings interdits, ...).
- Le lieu des inscriptions doit être clairement identifiable par les participants
- L'organisateur veillera à créer une ambiance chaleureuse sur son site de départ (déjà un sourire, c'est bien !, musique, ...).
- Le balisage de l'endroit de départ, à la sortie de la salle doit être soigné (clair, visible, répété,...).
- Les diverses organisations veilleront à faciliter les inscriptions : Une table bien identifiée avec les formulaires d'inscription à l'entrée de la salle.
- Le personnel préposé aux inscriptions sera opérationnel TRENTE minutes avant le premier départ.
- La table de paiement directement identifiable par les participants avec **une table réservé aux affiliés des fédérations.**
- Prévoir un tableau avec des informations sur les parcours : soit description (facile, moyen,...) soit le parcours sur carte, soit un détail des dénivelées - kilométrage exact, nombre de ravitaillements par tracé, …
- Prévoir un tableau avec mise en évidence de la technique de balisage utilisée.
- Avoir, sur le lieu de départ, au moins une personne en mesure de donner toutes les informations sur les parcours : localisation, difficultés rencontrées, nombre de ravitaillements, ...
- Les prix d'inscription ne peuvent être supérieurs à ceux publiés par la Fédération
- Les affiliés d'un jour seront clairement informés de la réduction octroyée aux affiliés de la FFBC

7–Les ravitaillements

- Répartir judicieusement les postes de ravitaillement en fonction de la distance et des difficultés du parcours.
- Prévoir une quantité suffisante pour tous les participants.
  Essayer autant que possible de varier vos ravitos en proposant du salé (sels minéraux) et du sucré. De nouveau l'originalité laissera de bons souvenirs de votre rando.
- Assurer des ravitaillements en respectant les bonnes pratiques d'hygiène, en veillant à la qualité du ravitaillement et à la sécurité des cyclos. Le personnel aux ravitaillements doit prendre les dispositions adéquates à sa tâche et ceci en toute circonstance.
- Prévoir et mettre en évidence des poubelles pour que les Cyclos y ~~laissent~~ déposent leurs déchets.

Recommandations :
Aux points de ravitaillement,

- Veiller à ce qu'il y ait du réseau GSM,
- Prévoir une trousse médicale pour premiers soins,
- Avoir une liste de numéros de téléphone d'urgence (hôpital, ambulance, police, 112….)
- Avoir à chaque ravitaillement un minimum de petit outillage ainsi qu'une pompe afin de permettre aux Cyclos de faire des petites réparations.
- Eviter de localiser un ravitaillement en bas d'une côte.
- Rechercher une zone de dégagement afin d'être hors de la circulation, et à un endroit où les cyclos pourront satisfaire leurs besoins naturels et poser leurs vélos sans trop de difficultés

8- Feuille de route

Un itinéraire, le plus détaillé possible, sera remis à chaque participant.
Celui-ci devra impérativement comporter :

- le numéro d'appel de l'organisateur en cas de problème
- le numéro d'appel du service d'urgence à savoir le 112
- les heures d'ouverture et de fermeture des ravitaillements calculées sur une moyenne horaire comprise entre 17 et 30 km/h
- le lieu précis du ravitaillement
- l'heure de fermeture de la permanence au lieu d'accueil calculée sur la même moyenne horaire.
- Le logo de la FFBC ainsi que celui des sponsors du challenge dans lequel l'organisation est inscrite.